

## **Concept de formation**

### **Médecin spécialiste en radio-oncologie**

## Informations relatives à l'établissement de formation postgraduée

Service de radio-oncologie, Hôpital Riviera-Chablais, VD-VS  
Route du Vieux-Séquoia 20, 1847 Rennaz

[www.hopitalrivierachablais.ch](http://www.hopitalrivierachablais.ch)

[Radiotherapie@hopitalrivierachablais.ch](mailto:Radiotherapie@hopitalrivierachablais.ch)

Spécialiste en radio-oncologie / radiothérapie  
Catégorie B

Responsable de l'établissement de formation postgraduée :

Dre Evelyn Herrmann, PD  
Médecin cheffe de service de radiothérapie-  
Spécialiste en radio-oncologie et radiothérapie

[evelyn.herrmann@hopitalrivierachablais.ch](mailto:evelyn.herrmann@hopitalrivierachablais.ch)

## Introduction

Le présent document inclut la forme féminine. Néanmoins, pour en faciliter la lecture, seule la forme masculine est utilisée.

L'Institut Suisse de la formation médicale postgraduée et continue (ISFM), organe autonome de la Fédération des médecins suisses (FMH), règle la formation postgraduée des médecins selon la loi sur les professions médicales.

L'ISFM délivre les titres de médecins spécialistes sur mandat de la Confédération. L'acquisition d'un titre de spécialiste reconnu par l'ISFM est obligatoire pour pouvoir demander une autorisation de pratiquer auprès du canton dans lequel un médecin souhaite s'installer.

L'ISFM, en collaboration avec la société de discipline médicale concernée, émet un programme de formation pour chaque discipline, qui fixe de manière détaillée les exigences à remplir pour l'obtention d'un titre de spécialiste, comme le nombre d'années à effectuer dans chacune des catégories d'hôpitaux, le nombre d'interventions à effectuer et/ou de cas à traiter, ou encore le nombre de cours théoriques et d'examens à accomplir. Le catalogue des objectifs de formation a été établi selon le système de la Société canadienne des médecins (CanMEDS) et comprend non seulement le rôle d'expert médical et d'érudit, mais également les rôles de communicateur, collaborateur, manager et promoteur de la santé.

Le règlement de la formation postgraduée de l'ISFM s'applique à toutes les disciplines. Il comporte certains points qui ne sont pas décrits dans le programme propre à la discipline (par exemple, la question de l'interruption de la formation postgraduée en raison de congé maternité ou de maladie, ou la possibilité d'effectuer cette formation à l'étranger).

Ce concept de formation décrit les caractéristiques de l'établissement de formation postgraduée (EFPG), le programme de formation offert et sa mise en œuvre. Les explications visent à aider le médecin assistant à planifier sa formation de manière ciblée avant de postuler à un poste, au moment de commencer à travailler et pendant son travail dans l'EFPG.

Le service de Radiothérapie de l'Hôpital Riviera-Chablais à Rennaz, est reconnu par l'ISFM comme un établissement de formation continue de catégorie B. Jusqu'à deux ans peuvent être crédités pour le titre de spécialiste en radio-oncologie/radiothérapie. La responsable de la formation postgraduée est la Privat Docent, Dre Evelyn Herrmann, cheffe de service du service de radiothérapie de l'Hôpital Riviera-Chablais et consultante senior à l'Inselspital Bern, ainsi que maître d'enseignement et de recherche de la faculté de médecine de l'université de Berne.

## 1. Informations relatives à l'établissement de formation postgraduée

### **Hôpital Riviera-Chablais, VD-VS**

L'hôpital Riviera-Chablais, VD-VS (HRC) est un établissement intercantonal de soins aigus, de gériatrie et de réadaptation. Il est le fruit d'une convention adoptée par les cantons de Vaud et du Valais en 2009.

Le site de soins aigus est installé à Rennaz depuis l'automne 2019. Il accueille également les urgences 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Les activités de gériatrie et de réadaptation de l'HRC sont prodiguées à Mottex et à l'hôpital de Vevey Providence. Deux permanences médicales complètent le dispositif.

Il répond aux besoins du bassin de population de la Riviera et du Chablais soit près de 180'000 habitants.

### **Service de radio-oncologie de l'HRC**

Le service de radio-oncologie de l'Hôpital Riviera Chablais est un service ambulatoire. Ce dernier dispose de deux accélérateurs linéaires, dont l'un est un accélérateur linéaire avec une IRM intégrée de 1,5 T. Nous sommes le premier et le seul service de radiothérapie en Suisse à disposer d'une telle technologie d'irradiation dans la clinique. De plus, le service dispose d'un CT-scan de planification. Cet équipement permet des traitements conformationnels, d'IMRT, de VMAT, de radiochirurgie, de SBRT ainsi que de gating respiratoire. Il est à noter que le service de radio-oncologie de l'HRC est un centre de référence européen d'Elekta, ainsi qu'un centre de référence européen pour le système de planification RayStation.

Le service est étroitement lié au service d'oncologie médicale situé dans les mêmes locaux avec une prise en charge interdisciplinaire et interprofessionnelles avec les soignants TRM, infirmières, physiciens, psycho-oncologues, soins palliatifs, etc.

L'hôpital est également en train de mettre en place un "Pôle d'oncologie" interdisciplinaire avec les disciplines chirurgicales, radiologiques, médicales et la pathologie, dont le service de radiothérapie fera partie.

Le service de radiothérapie est actuellement doté de 3 postes de médecins spécialistes FMH, ainsi que de 2 postes de formation.

Coopération informelle avec d'autres institutions, en termes de formation postgraduée

- Service de Radio-Oncologie CHUV

## 2. Equipe médicale

Responsable de l'établissement de formation postgraduée et coordinateur :

Dre Evelyn Herrmann, PD  
Médecin cheffe de service de radiothérapie-  
Spécialiste en radio-oncologie et radiothérapie  
Taux d'activité : 100%  
evelyn.herrmann@hopitalrivierachablais.ch

Suppléant :

Dre Zohra Mazouni  
Médecin adjointe  
Spécialiste en radio-oncologie et radiothérapie  
Taux d'activité : 80%  
zohra.mazouni@hopitalrivierachablais.ch

Autres médecins cadres impliqués dans la formation postgraduée :

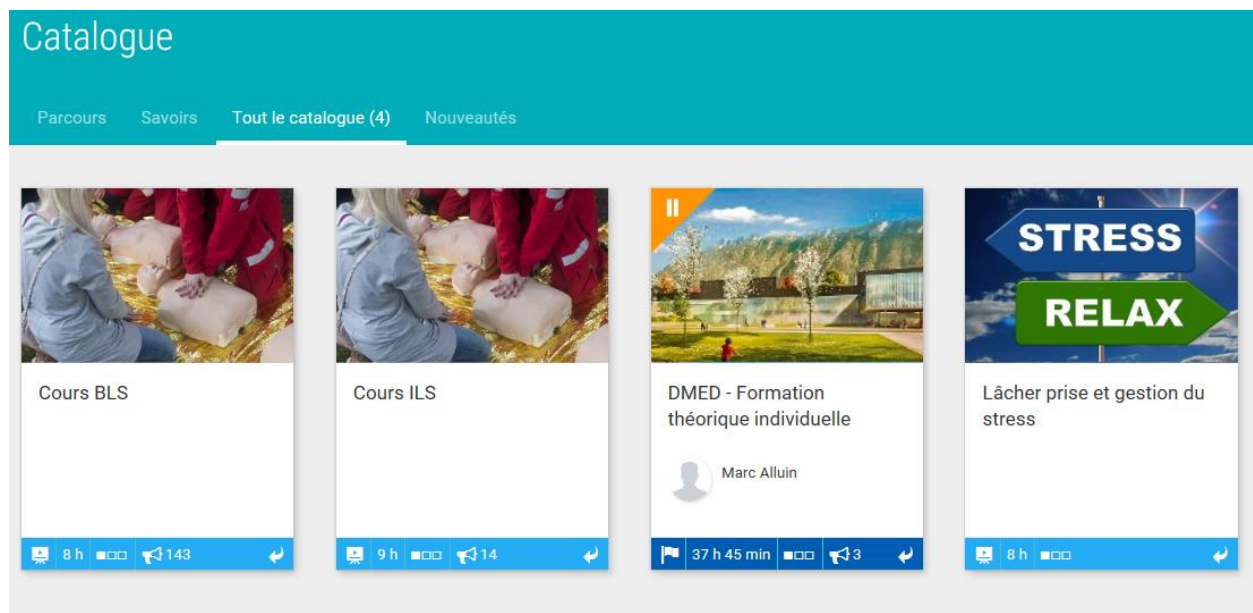
Dr Raphaël Jumeau  
Médecin adjoint en gardant une activité d'enseignement auprès de la Swiss Society for Radiation-Oncology (SRO).  
Spécialiste en radio-oncologie et radiothérapie  
Taux d'activité 100%  
raphael.jumeau@hopitalrivierachablais.ch

Rapport médecins en formation / médecins formateurs

2 postes de formation/2,8 médecins cadres

### 3. Mise au courant lors de l'entrée en fonction

L'HRC offre un cursus d'embarquement pour les nouveaux médecins en formation au sein de son institution. Une plateforme électronique de formation spécifique est accessible aux médecins permettant d'acquérir les bases de formation aux locaux, utilisation des outils institutionnels et connaissance des directives institutionnelles.



Le service de radiothérapie fonctionne en mode « paperless ». Toute l'information liée au patient est sous forme numérique. Deux logiciels principaux sont utilisés dans l'unité.

- RayStation de la société RaySearch Laboratories comme logiciel de planification des plans de traitements.
- MosaiQ de la société Elekta pour le pilotage des machines de traitement et pour la gestion du dossier informatisé du patient. Dans le but d'optimiser le flux clinique, un système de liste de travail est généré par MosaiQ.

Au début de l'engagement, le service de radiothérapie assure une présentation complète et détaillée au candidat. À cette effet, le candidat est supervisé pendant les deux premières semaines de travail dans l'une des équipes par un médecin désigné selon la "Checklist : Introduction des nouveaux médecins dans le service de radiothérapie" et est initié au travail spécifique. Le candidat travaille sous la supervision d'un médecin cadre dans le but de connaître les processus de travail et les particularités des différents postes de travail.

Chaque candidat(e) en formation postgraduée bénéficie d'un encadrement par un tuteur. Le tuteur est un médecin spécialisé en radio-oncologie. Le tuteur :

- supervise l'activité clinique du (de la) candidat(e) (compétences professionnelles et sociales).
- s'engage à mettre à disposition du (de la) candidat(e) du temps et des moyens pour lui permettre d'atteindre les objectifs du contrat.
- joue un rôle de modèle professionnel.
  - participe aux évaluations formatives avec le responsable de la formation.

## Unité sécurité patient et qualité clinique

### Unité Sécurité des Patients & Qualité Clinique Lu



L'Unité Sécurité des Patients & Qualité Clinique a pour mission de promouvoir une culture de la sécurité des patients.

 67  0 Publié [Lire la suite...](#)

Un système de déclaration des incidents (SEGI- Système électronique de gestion des incidents) existe au sein de l'institution. Tout incident doit être signalé par son entremise. Une réunion est organisée selon les besoins avec l'unité Sécurité des patients et Qualité clinique.

## 4. Contenu de la formation postgraduée

### **Buts de la formation postgraduée en radio-oncologie et radiothérapie**

Le but de la formation est l'acquisition des connaissances et études nécessaires pour une prise en charge radio-oncologique indépendante des patients souffrant d'affections malignes. Ceci comprend entre autres : l'indication, la prescription et le suivi des traitements de radiothérapie, la prise en charge des soins de support et palliatifs, y compris les problèmes psychologiques, nutritionnels ou d'antalgie, l'organisation du suivi en coordination avec le médecin traitant, une compréhension des aspects de santé publique. Pour cela, une bonne collaboration avec les soins infirmiers et les autres disciplines médicales, notamment l'oncologie médicale, les disciplines opératoires et radiologiques, ainsi que les services cantonaux valaisans et vaudois est d'une importance particulière.

Pour obtenir le titre de radio-oncologue, le candidat se forme sur la base d'un projet personnel, en fonction de son cursus préalable et de son activité future, ceci en tenant compte des obligations du service. Pour cela :

- il acquiert ses connaissances selon le programme de formation postgraduée en radio-oncologie.
- il développe des compétences pour résoudre des problèmes et pour arriver à des décisions, ainsi que des aptitudes de communication et d'intervention envers les patients et leur entourage en respectant ses limites personnelles.
- il collabore avec tous professionnels impliqués dans la prise en charge des patients à l'hôpital et hors de l'hôpital.
- il est capable d'évaluer et respecter les limites de ses compétences.
- il met à profit le travail quotidien et tous les événements organisés par le service pour intégrer les connaissances et compétences requises.
- il est soutenu dans ce processus d'apprentissage par l'institution de formation postgraduée et par son mentor sur la base d'un cahier des charges individualisé. Le cahier des charges s'établit entre les deux parties sur la base d'objectifs spécifiques, de moyens pour atteindre les objectifs et d'évaluations formatives en cours d'emploi.

### **Plan de formation**

Modèle joint

Le plan de formation est une annexe indispensable au contrat de travail, exigé par la convention collective de travail conclue avec l'Association suisse des médecins assistants et chefs de cliniques - Section Vaud (ASMAV) et Valais (ASMAVal). L'Institut suisse de la formation médicale (ISFM) exige également le plan de formation. Le terme utilisé par l'ISFM de « contrat de formation » a été remplacé par « plan de formation » pour ne pas le confondre avec le contrat de travail. Le plan de formation du HRC contient les informations suivantes :

- durée prévue de la période de formation ;
- titre de spécialiste visé ;
- orientation de carrière CHAT (anciennement ABCD) ;
- objectifs de formation propres à la spécialité et selon l'orientation de carrière retenue.

Le plan de formation est renseigné la première fois avant l'engagement. Il est conclu pour la durée prévue de formation postgraduée dans le service. En cas de prolongation de l'engagement au-delà de la durée prévue par le premier plan de formation, un nouveau plan de formation doit être établi au plus tard quatre mois avant l'échéance du précédent. Le plan de formation doit être révisé une fois par année pour adapter les objectifs de formation et l'orientation de carrière. Le plan de formation fait office

de cahier des charges pour les médecins assistants. Pour les chefs de clinique, nous recommandons également l'établissement d'un cahier des charges.

## Orientation de la carrière selon CHAT

Le choix de la spécialité et type de carrière est déterminé par les aptitudes, les besoins en santé publique, les places de formation disponibles et l'orientation que vous souhaitez donner à votre parcours.

Pour structurer la formation postgraduée, non seulement en fonction de la discipline, mais également du type de pratique ultérieure visée, et des besoins en médecins, après le CHUV, l'HRC a décidé, depuis 2020, de faciliter l'orientation de carrière en fonction du type d'exercice ultérieur.

Introduit initialement sous l'acronyme « ABCDx », ce système s'appelle désormais CHAT (Cabinet – Hôpital – Académique – Transition) pour mettre l'accent sur l'importance de la discussion du projet de carrière entre le médecin en formation et son responsable hiérarchique (de l'anglais « chat », qui signifie bavarder). Les changements d'orientation sont possibles. Certaines passerelles peuvent s'avérer plus problématiques que d'autres, et devraient donc être discutées au plus tôt avec vos responsables, afin d'envisager toutes les options possibles et de vous renseigner sur les exigences spécifiques de chacune de ces orientations de carrière.

- **C** pour les médecins se destinant à une activité en Cabinet ou en Clinique privée ;
- **H** (anciennement B) pour les futurs médecins cadres Hospitaliers des hôpitaux non-académiques et éventuellement de certains services du CHUV ;
- **A** pour les médecins se destinant à une carrière Académique en milieu universitaire, voire dans certains hôpitaux régionaux ;
- **T** (anciennement D ou X) comme Transition pour l'année dans une discipline autre que celle visée ou en début d'assistantat.

## **Formation théorique**

La participation à des événements de formation continue interne et externe est obligatoire et fait partie de la formation postgraduée. Un projet individualisé sur la durée de l'activité sera à établir dans le contrat de formation postgraduée. L'engagement à 100% d'activité (max 50 h par semaine) comprend en principe 10% (4 h par semaine) de temps pour la formation continue interne et externe. Dans le cadre du « Pôle d'Oncologie », des réunions interdisciplinaires régulières sur les tumeurs ont lieu dans les domaines de la gynécologie, de la chirurgie thoracique, de la chirurgie viscérale, de l'urologie, de l'ORL, et de l'orthopédie (métastases osseuses).

## **Interne**

Une participation active du candidat sera demandée dans le cadre de :

- Journal Clubs Présentations cliniques (30 Minutes)
- Tumorboards du « Pôle d'Oncologie » (60 Minutes)
- En particulier, une participation active au briefing du matin est requise\*
- Colloque de dosimétrie, deux fois par semaine (Mardi & Jeudi)\*
- Formation continue RTH interne (60 minutes Mardi & Vendredi) avec des expertes externes (invité ou via vidéo conférence avec le CHUV).



\*Celles-ci sont évaluées comme une formation interne de 90 minutes.

## **Externe**

Le médecin assistant ou le chef de clinique(-adjoint) participera au Cours d'enseignement postgradué organisé par la Société Suisse de Radio-oncologie (SRO). En principe et selon les besoins du service, le médecin assistant ou le chef de clinique(-adjoint) est autorisé à participer au congrès suisse de radio-oncologie (SASRO). Lors d'une présentation orale ou d'un poster, le service prend en charge les frais (sur accord préalable). Pour la formation externe, chaque année, min 3 jours sont à disposition.

## **Formation pratique**

La formation pratique se fait au sein des consultations ambulatoires supervisées par un médecin spécialiste, ainsi que lors de la participation active aux tumorboards. Le médecin assistant ou chef de clinique(-adjoint) sera directement responsable, sous la supervision d'un médecin cadre spécialiste FMH en radio-oncologie, de la prise en charge de patient avec :

- Consultation de nouveau cas de patient (anamnèse, status, résumé clinique, présentation du concept thérapeutique discuté au préalable avec le médecin cadre)
- Etablissement, mise à jour du dossier médical ainsi que des courriers relatifs au traitement
- Définition du plan de traitement et des volumes cibles ainsi que des organes à risque (pré-validation des plans de traitement selon évaluation du chef de service)
- Suivi hebdomadaire des patients quant à la toxicité aigüe
- Organisation et participation des suivis post-traitements
- Contact proactif vis-à-vis des médecins référents
- Participation au colloque pluridisciplinaire selon l'organisation du service

Afin d'assurer la formation continue et postgraduée spécifique, un colloque (au minimum bihebdomadaire) est organisé afin de présenter tous les nouveaux cas ainsi que les plans de traitements qui seront validés par l'ensemble des collaborateurs présents (médecin, physicien, dosimétriste).

# Bibliothèque

- Tous les médecins de l'hôpital ont accès à UpTo Date et à un grand nombre de revues à travers SwissConsortium.

The screenshot shows the SwissConsortium website interface. At the top left is the logo for Swiss Consortium, Fédération des hôpitaux vaudois FHV. To the right are navigation links for 'Assistance', 'Se connecter', and language options 'DE', 'EN', 'FR', 'IT'. Below these are 'HOME', 'MES RESSOURCES', and 'ALERTES'. The main content area is titled 'COCKPIT' and contains a search bar with the text 'Articles et plus' and a 'RECHERCHE' button. Below the search bar is a section titled 'BASES DE DONNÉES' with a sub-menu containing 'FAVORIS', 'BASES DE DONNÉES', 'REVUES ESSENTIELLES', and 'SPÉCIALITÉS'. A table lists various databases with columns for 'TITRE', 'DOMAINE', and 'REMARQUES'.

TITRE	DOMAINE	REMARQUES
CINHAL with Fulltext	Nursing	4 concurrent users; please log out (button 'Exit' on upper right)
Cochrane Library	Medicine / Nursing	National license ASSM: systematic reviews
Dynamed	Medicine/Nursing	Clinical Decision Support
Google Scholar	Medicine / Nursing	Access with order form for journal articles
Nature Complete	Medicine	80 Journals
Ovid-Gateway	Medicine	e-Journals

## Activités de recherche

Le candidat est encouragé et entouré pour effectuer un travail scientifique (clinique) pendant l'engagement. La réalisation et/ou la participation à des études cliniques fait partie intégrante de la formation postgraduée.

## 5. Evaluations

Le programme de formation postgradué proposé par l'Hôpital Riviera Chablais s'adresse en principe aux médecins assistants ou chefs de clinique adjoints ayant déjà accompli leurs années de formation non spécifiques, ainsi qu'en principe 2 ans de formation postgradué spécifique en radio-oncologie (de préférence dans une clinique de type A). Le médecin chef de service est responsable de l'organisation de la formation postgradué. Il peut déléguer un tuteur pour les collaborateurs en formation ou peut être tuteur lui-même. Il s'engage à mettre les moyens humains et matériels à disposition du service afin que le candidat puisse atteindre ses objectifs. La durée de l'engagement est de 12 mois. Sur accord mutuel et selon la classification de l'institution de formation postgradué, l'engagement peut être prolongé.

L'apprentissage des connaissances et des compétences ainsi que la réalisation des objectifs fixés sont contrôlés en permanence par le médecin en formation et les tuteurs et font l'objet de discussions au moins tous les six mois (réunions de retour d'information).

### Evaluations en milieu de travail : Mini-CEX / DOPS

En outre, nous proposons des évaluations en milieu de travail. Les évaluations (DOPS, Mini-CEX) définies par l'association des médecins spécialistes sont effectuées trimestriellement avec le tuteur concerné, le médecin étant responsable de programmer ces évaluations. Ces discussions et les compétences sont documentées sur un formulaire spécifique du service et/ou sur le certificat du logbook de l'ISFM. Dans chaque phase de formation post-gradué, le savoir, les capacités et les besoins d'apprentissage propres à la personne en formation sont évalués grâce à deux types d'évaluation en milieu de travail:

- le Mini-Clinical Evaluation Exercise (Mini-CEX) et/ou
- la Direct Observation of Procedural Skills (DOPS).

Ces outils comprennent l'observation structurée directe, l'évaluation ainsi que la discussion d'une interaction réelle médecin-patient.

Pour ce faire, la personne en formation est observée pendant env. 15 minutes et évaluée par le formateur dans une situation clinique (Mini-CEX) ou dans l'accomplissement d'une intervention (DOPS). À la fin de l'évaluation, le candidat s'évalue lui-même puis se concerte avec le formateur sur son compte-rendu au cours d'un bref entretien de feedback de 5 minutes. Les comptes rendus du formateur et de la personne en formation sont rassemblés dans le logbook de cette dernière. La situation clinique ou l'intervention sont décrits à l'aide de mots-clés. La tâche accomplie est confirmée par le formateur, qui appose sa signature et la date.

La réunion annuelle d'évaluation a lieu entre le tuteur et le médecin en formation. Il est examiné si les objectifs intermédiaires définis ont été atteints. Pour les questions concernant la planification de carrière à long terme, des discussions peuvent également être organisées conjointement avec le médecin chef du service et le tuteur.

Tous les 6 mois un entretien de qualification avec le responsable de la formation postgradué et le tuteur aura lieu, un premier entretien déjà après 3 mois d'activité. Cet entretien est documenté par un protocole d'évaluation.

Ces entretiens sont décisifs pour l'acceptation de la période de formation postgradué et pour la durée d'engagement.

## 6. Candidature

Offres spontanées en tout temps

Adresse pour déposer une candidature

HÔPITAL RIVIERA-CHABLAIS [VAUD-VALAIS](#)

Centre hospitalier de Rennaz

Service de Radiothérapie

PD Dr. med. Evelyn Herrmann

Route du Vieux-Séquoia 20, 1847 Rennaz

[Radiotherapie@hopitalrivierachablais.ch](mailto:Radiotherapie@hopitalrivierachablais.ch)

Documents à joindre à la candidature.:

- lettre de motivation exprimant l'objectif professionnel
- curriculum vitæ (CV) avec un tableau récapitulatif de la formation postgraduée accomplie jusqu'à présent
- liste de la formation postgraduée déjà planifiée et de celle en vue
- certificats / attestations (diplôme de médecin, certificats ISFM pour la formation accomplie jusqu'à présent)
- liste des autres formations postgraduées accomplies
- catalogue des opérations / interventions etc.
- liste des publications, si existantes
- références

Critères de sélection / conditions requises pour être engagé.:

- Formation postgraduée préalable obligatoire / souhaitée
- Au moins 1 ans expérience dans le domaine de radio-oncologie
- Au moins 1 ans d'expérience dans une des domaine de la médecine interne, chirurgie, gynécologie, radiologie, médecin nucléaire et pathologie.

Contrat d'engagement et plan de formation (cf. formulaire séparé «Plan de formation postgraduée»)

Durée habituelle de l'engagement pour 1 à 2 ans

- pour la formation postgraduée spécifique à la discipline de radio-oncologie et radiothérapie